

AVRIL

MAI

JUIN

2012



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N° 92

Plan Local d'Urbanisme Tout ce qu'il faut savoir



AGENCE SANTACREU



TRANSACTION - GESTION - LOCATION

01 64 07 03 36

www.agence-santacreu.com



25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
E-mail : infos@agence-santacreu.com

LES MATÉRIAUX
DUVAL.fr
*Tout pour le bâtiment
et les TP !*



ENTREPRISES
&
PARTICULIERS

Vos constructions de A à Z

01 64 07 15 22

31941 2 rue de la
GRETZ-ARMAINVILLIERS



Poney club
EPONA
www.clubepona.com
01 60 62 21 26
CHEVRY COSSIGNY

Réservez
votre espace publicitaire

 dans le **magazine**
de Gretz-Armainvilliers

Contact
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55



SOMMAIRE

Pages 4 et 5

ACTUALITÉS

Pages 6 et 7

CADRE DE VIE

Pages 8 à 11

RÉTROSPECTIVES

Pages 12 et 13

DOSSIER

Page 14

À L'HONNEUR

Pages 15 à 19

ZOOM

Page 20

EN BREF

Pages 21 et 22

INFOS PRATIQUES

Page 22

ÉTAT CIVIL

Trimestriel d'informations de la ville
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Caractère

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, Boulevard de Courcerin

Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à

ceux qui, par leur annonce publicitaire

(commerçants, sociétés, industriels) ont

souscrit à la parution de cette édition.

Imprimé sur papier PEFC écologique.



ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Le début de l'année a été particulièrement riche en événements et en décisions pour notre commune.

Concernant la fiscalité, en cette période de crise que traversent le monde et notre pays dont les conséquences pèsent sur de nombreuses familles gretzoises, nous avons décidé, pour la troisième année consécutive, de ne pas augmenter les taux des taxes locales tout en maintenant un niveau d'investissement élevé nécessaire pour mener à bien des projets importants tant pour les Gretzois que pour l'avenir de notre ville.

Ainsi, après une enquête portant sur la sécurité dans notre ville et une étude sur la vidéoprotection, l'équipe municipale a décidé la mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection comprenant 27 caméras, dont 18 seront installées dans un premier temps, principalement sur les entrées de ville, les parkings de la gare et les axes commerciaux du centre-ville et du boulevard Victor Hugo.

Parallèlement, la commune a négocié avec la Société Trois Moulins Habitat l'acquisition d'une parcelle de terrain qui permettra l'extension de l'école Leclerc dont les effectifs sont en augmentation sensible. Les études sont d'ores et déjà en cours et le projet devrait pouvoir vous être présenté dans le courant de l'année 2013.

Enfin, le Ministre des Transports a approuvé la réalisation d'un demi-échangeur routier sur la RN4 au droit de la rue de Maison Rouge. Cette voirie assurera une meilleure desserte et le désenclavement de la partie Ouest de la Z.I. Ampère et de la ZAC Eiffel. Elle permettra également l'accessibilité pour la nouvelle zone d'activités de Presles-en-Brie. Grâce à l'appui efficace de notre Député, Monsieur Guy Geoffroy, et après une ultime réunion à l'Assemblée Nationale, ce projet commun avec la ville de Presles-en-Brie a été accepté par l'État. Cette décision attendue constitue l'aboutissement favorable d'un dossier important et complexe porté par notre commune depuis de nombreuses années.

Nous aurons bien entendu l'occasion de revenir régulièrement et en détails sur ces dossiers ainsi que ceux déjà en cours qui feront l'actualité de notre commune dans les mois qui viennent.

Pour le moment, je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers



Conseil municipal :
Les séances du 8 et 27 mars 2012

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Escapade en gîte

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, le conseil municipal a décidé de reconduire un séjour en gîte rural pour 23 enfants, avec initiation à l'équitation, pendant les vacances de Pâques, du 16 au 20 avril à Maison Rouge en Seine-et-Marne.

Acquisition

Achat d'un terrain de 1486 m², mitoyen de l'école Leclerc.

Imposition

Les taux d'imposition pour l'année 2012 n'ont pas augmenté. La commune s'est efforcée, une fois de plus, de maintenir les chiffres des années précédentes : 19,36% pour la taxe d'habitation, 17,91% pour la taxe sur le foncier bâti, 38,46% pour la taxe sur le foncier non bâti et 18,79% pour la cotisation foncière des entreprises.

Séance du 8 mars 2012, le Conseil municipal a :

- **Adopté**, par 24 voix pour et 2 abstentions le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 24 novembre 2011
- **Pris acte** des décisions du Maire prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du Conseil municipal du 26 mars 2008
- **Pris connaissance** du rapport d'enquête publique concernant la demande présentée par la société Rhénus Logistic pour l'exploitation de deux entrepôts de stockage de matières combustibles sis 60 rue de Maison Rouge à Gretz-Armainvilliers
- **Donné**, à l'unanimité, un avis favorable au dossier de servitude d'utilité publique (SUP) relatif au site précédemment exploité par la société Continental Tévès, actuellement propriété de la société Rhénus Logistic
- **Pris connaissance** du rapport d'enquête publique concernant la demande présentée par la société Prologis France LXXXI pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles sis Plaine d'Authueil à Presles-en-Brie
- **Pris acte** du rapport d'activités 2010 de la Communauté de communes « Les Portes briardes, entre villes et forêts »
- **Donné**, 24 voix pour et 2 abstentions un avis favorable au retrait de la compétence « logement » des statuts de la Communauté de communes « Les Portes briardes, entre villes et forêts »
- **Créé**, à l'unanimité, un poste de rédacteur chef à temps complet
- **Créé**, à l'unanimité, un poste d'adjoint du patrimoine de 1^e classe à temps complet et fixé le régime indemnitaire afférent
- **Décidé**, à l'unanimité, d'organiser, dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement, un séjour en gîte rural avec pratique de l'équitation du 16 au 20 avril 2012 pour un groupe de 23 enfants et a fixé la participation des familles à 5 demi-journées d'accueil de loisirs sans hébergement avec repas ainsi qu'à une somme forfaitaire de 103 euros
- **Autorisé**, à l'unanimité, l'acquisition auprès de la société Trois moulins habitat et au prix de 14 860 euros, d'un terrain de 1486 m², mitoyen de l'école Leclerc, afin de permettre l'agrandissement et la restructuration de l'école
- **Procédé** au débat d'orientation budgétaire 2012.

Séance du 27 mars 2012, le Conseil municipal a :

- **Adopté**, par 24 votes pour et 3 abstentions, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 8 mars 2012
- **Procédé** au bilan et au débat sur la formation des élus pour l'année 2011
- **Approuvé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le bilan annuel 2011 des transactions immobilières
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6^e et la 3^e ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires et fixé à 30 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2012/2013
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2013 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour : - participer à l'adhésion à une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny - participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny - participer au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de l'accord des centres équestres des environs pour la conclusion d'un partenariat avec la commune
- **fixé**, à respectivement 30 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2012/2013
- **Demandé**, à l'unanimité, l'inscription de la commune au fonds E.C.O.L.E du Conseil général de Seine-et-Marne pour l'année 2012 et adopté un programme de travaux concernant les écoles Victor Hugo (primaire), Georges Travers (primaire et maternelle) pour un montant de 69 800 euros HT
- **Approuvé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, la création d'un système de vidéoprotection et autorisé le Maire à solliciter les autorisations nécessaires et les subventions afférentes
- **Adopté**, par 24 votes pour et 3 abstentions, le compte administratif 2011 de la commune qui s'établit comme suit : SECTION DE FONCTIONNEMENT : Dépenses : 7 893 018,43 euros - Recettes : 9 814 680,73 euros - Report n-1 : + 200 000 euros - Solde excédentaire : 2 121 662,30 euros / SECTION D'INVESTISSEMENT : Dépenses : 3 852 868,31 euros - Restes à réaliser n-1 : 569 264,81 euros - Recettes : 3 025 540,31 euros - Report n-1 : + 3 232 488,02 euros - Solde excédentaire : 1 835 895,21 euros
- **Adopté**, par 24 votes pour et 3 abstentions, le compte administratif 2011 de l'assainissement qui s'établit comme suit : SECTION DE FONCTIONNEMENT : Dépenses : 56 891,47 euros - Recettes : 183 747,66 euros - Report n-1 : + 10 000 euros - Solde excédentaire : 136 856,19 euros / SECTION D'INVESTISSEMENT : Dépenses : 211 289,24 euros - Recettes : 203 827,08 euros - Report n-1 : + 967 526,63 euros - Solde excédentaire : 960 064,47 euros
- **Déclaré**, à l'unanimité, que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve
- **Déclaré**, à l'unanimité, que le compte de gestion de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve
- **Procédé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de la commune comme suit : Excédent de fonctionnement 2011 : 2 121 662,30 euros - Affectation en réserve d'investissement sur le budget 2012 : 2 121 662,30 euros - Excédent d'investissement 2011 : 1 835 895,21 euros - Report en investissement sur le budget 2012 : 1 835 895,21 euros
- **Procédé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement comme suit : Excédent de fonctionnement 2011 : 136 856,19 euros - Affectation de 10 000 euros en report de fonctionnement sur le budget 2012 et de 126 856,19 euros en réserve d'investissement sur le budget 2012 - Excédent d'investissement 2011 : 960 064,47 euros - Affectation de 960 064,47 euros en report d'investissement sur le budget 2012
- **Voté**, à l'unanimité, les montants 2012 des subventions accordées aux associations
- **Voté**, à l'unanimité, les taux d'imposition 2012 qui s'établissent comme suit : - Taxe d'habitation : 19,36 % - Taxe sur le foncier non bâti : 38,46 % - Taxe sur le foncier bâti : 17,91 % - Cotisation foncière des entreprises : 18,79 %
- **Voté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le budget primitif 2012 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à : Fonctionnement : 9 473 710,98 euros - Investissement : 7 675 956,12 euros
- **Voté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le budget primitif 2012 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à : Fonctionnement : 189 842,62 euros - Investissement : 1 251 763,28 euros



Enquête sur la sécurité

QU'EN PENSENT LES GRETZOIS ?

En début d'année, l'équipe municipale a souhaité recueillir l'opinion des Gretzois sur la sécurité de la ville. 203 questionnaires sont parvenus en mairie. Si les réponses ne révèlent pas de situations critiques ou difficiles, elles montrent néanmoins certaines attentes de nos concitoyens.

Les femmes sont les plus nombreuses à avoir répondu à l'enquête (58%). 62% des personnes se déclarent en activité, 37% en retraite et 1% sans activité.

L'ensemble des témoignages met en lumière les cinq infractions les plus redoutées : les cambriolages, les agressions physiques, les vols de voitures ou de deux roues, les dégradations de véhicules et les actes de vandalisme.

Concernant l'Opération Tranquillité Vacances, 36% d'entre eux utilisent ce service et une grande majorité souhaite son extension à toute l'année.

L'insécurité dans la ville est ressentie essentiellement dans les zones de grand passage (gare, centre-ville, zones commerciales ou d'activités, parkings, le secteur Couperin-Papon-Druides-Vignolles).

Les Gretzois, qui se sont exprimés, désirent une présence accrue de la police sur le terrain. Ils considèrent la Police Municipale comme une véritable police de proximité. Une forte majorité (67%) attend qu'elle participe davantage à des actions de prévention de la délinquance et qu'elle assure une présence plus longue en semaine et le

week end. Ce sera chose faite avec l'augmentation de ses effectifs. Deux agents supplémentaires ont intégré le service, en avril.

D'autres remarques se dégagent de cette enquête : l'éclairage insuffisant sur les parkings (57%), le renforcement de la sécurité routière (66%), la surveillance accentuée des espaces publics (83%), un renforcement des actions en faveur des adolescents et des jeunes adultes (54%).

En réponse à ces attentes, confortées par les éléments de la Police Nationale, nous orienterons notre politique de prévention sur la présence de la Police Municipale sur le terrain et le déploiement de la vidéoprotection. Nous renforcerons également nos actions envers les jeunes en partenariat avec l'association « La Brèche », installée dans notre secteur.

En effet, la mise en place de la vidéoprotection facilitera la gestion préventive de proximité en participant ainsi aux missions de tranquillité publique : la détection des infractions, l'assistance aux personnes en difficulté, l'identification d'incidents techniques, le stationnement gênant... Elle favorisera une plus grande réactivité de la Police Municipale et une aide sensible à la Police Nationale pour lutter contre la délinquance et orienter ses patrouilles de manière plus efficace.

Le Conseil municipal dans sa séance du 27 mars 2012 a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les autorisations nécessaires et les subventions afférentes à la création d'un système de vidéoprotection sur la commune.

Cité des Troènes
LE POINT
EN IMAGES
AVRIL 2012



CADRE DE VIE

Plan Local d'Urbanisme



L'ESSENTIEL À RETENIR POUR BIEN LE COMPRENDRE ET L'UTILISER

Bien plus qu'un simple document d'urbanisme fixant des règles, le Plan local d'urbanisme (PLU) exprime une vision d'ensemble, un projet pour un territoire.

Plus ambitieux et plus prospectif que le Plan d'Occupation des Sols auquel il a succédé en 2000, le PLU cadre, dans le strict respect des documents de planification établis au niveau régional et notamment du Schéma Directeur de la Région Île-de-France, le développement de la commune pour les années à venir.

Élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune, il concerne la totalité du territoire et comporte quatre grandes parties :

- un rapport de présentation : ce document propose un diagnostic de la situation de la commune ainsi qu'une justification des choix du projet urbain et une analyse de ses incidences sur l'environnement ;
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ;
- un document graphique qui présente les différentes zones* sur lesquelles le PLU s'applique et un règlement qui définit les règles applicables dans le périmètre de chacune des zones délimitées.
* les différents types de zones : U (zones urbaines) – UA (zones à urbaniser) – A (zones agricoles) – N (zones naturelles ou forestières).
- les annexes : elles comprennent différents documents dont par exemple les servitudes d'utilité publique, les plans des réseaux, ...

LE PLU ET VOUS ...

Les dispositions arrêtées dans le PLU approuvé s'imposent à tous. Pour connaître, par exemple, l'utilisation que l'on peut faire d'un terrain ou les modifications que l'on peut apporter à une construction déjà existante, il convient de consulter deux documents :

- le plan qui indique la zone dans laquelle se situe le bien ;
- le règlement attaché à cette zone qui précise, par exemple, la nature des constructions réalisables, les possibilités de construire définies par le coefficient d'occupation du sol (COS), les règles d'implantation des constructions, l'aspect extérieur des bâtiments, ...

Le PLU est consultable en mairie et peut vous être communiqué sur simple demande. Néanmoins, et afin d'éviter tous désagréments liés, notamment, à une éventuelle erreur d'interprétation des documents, il est vivement conseillé de consulter, en amont, les services municipaux, tous les travaux de construction ou d'aménagement nécessitant une autorisation préalable.

Le service de l'urbanisme, situé en mairie annexe, se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 ainsi que le samedi de 8 h 30 à 12 h 00. Les agents sont également joignables

par téléphone au 01 64 42 83 21 et par courriel à l'adresse : technique@mairie-gretz.fr.





CADRE DE VIE

DES ÉVOLUTIONS RÉGULIÈRES ET NÉCESSAIRES

Pour s'adapter aux changements de mode de vie, pour répondre aux nouveaux enjeux qui s'imposent à la commune, pour prendre en compte les évolutions législatives significatives, il est nécessaire de faire régulièrement évoluer ce document important dans de nombreux domaines dont, par exemple, l'habitat et la démographie, l'activité économique, les transports, le cadre de vie, ...

C'est actuellement le cas à Gretz-Armainvilliers, le conseil municipal ayant décidé, lors de sa séance du 29 septembre 2011, d'engager la procédure de révision de ce document fondamental.

Ainsi, après les adaptations mineures apportées en 2007, 2009 et 2011 dans le cadre des modifications successives, la procédure de révision en cours, qui concerne tous les aspects et tous les documents du PLU, a pour objectifs :

- de prendre en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'Environnement dite « Grenelle 2 » ;
- de réfléchir à l'organisation de la densification et sa répartition sur le territoire ;
- de conduire une réflexion sur les déplacements internes et externes à la ville ;
- de procéder à un examen du règlement au regard des nouveaux textes législatifs et réglementaires et jurisprudentiels ;
- d'organiser les sites d'accueil des activités économiques ;
- de protéger les espaces naturels.

Cette démarche de révision, comparable à celle de l'élaboration du PLU, permettra d'intervenir sur l'ensemble des documents. Elle s'inscrit dans le cadre de la procédure stricte décrite ci-dessous

LA CONCERTATION

Vous l'aurez compris, le PLU comporte de nombreuses mesures qui touchent directement chaque habitant mais également, par exemple, les acteurs économiques installés sur la commune.

La réflexion en cours sur l'évolution de son contenu concerne donc un grand nombre d'acteurs et en premier lieu l'ensemble des Gretzois.

En conséquence, au-delà de l'enquête publique obligatoire, le Conseil municipal a souhaité permettre à chacun de s'associer à cette réflexion dans le cadre d'une large concertation.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL prescrivant la révision du PLU (29 septembre 2011)		
Définition des objectifs	Définition des modalités de la concertation	Notification aux personnes publiques
ÉTUDES ET CONCERTATION		
Rapport de présentation	Projet d'aménagement et de développement durable	Règlement et documents graphiques
ARRÊT DU PROJET		
3 MOIS		
CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES		
1 MOIS		
ENQUÊTE PUBLIQUE		
1 MOIS		
RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR		
1 MOIS		
APPROBATION DU PLU PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL		

Conduite tout au long de la procédure, cette concertation s'effectuera par :

- ⇒ la mise à disposition d'un cahier de suggestions et d'expression (mairie annexe – bureau de l'urbanisme) ;
- ⇒ une série de quatre réunions publiques de présentation du projet par quartier suivies de débats ;
- ⇒ la diffusion d'une information sur le site Internet de la commune et la publication sous forme de brochure ou d'une parution dans le bulletin municipal, suite à laquelle chacun sera invité à communiquer ses remarques.

RÉTROSPECTIVE

Galette des rois L'OCCASION DE SE RÉGALER



Aux ateliers d'éveil du mercredi tous les enfants sont devenus Rois et Reines, l'instant d'un jour.



De quoi bien débuter l'année ! C'est à l'hôpital local que Monsieur Jean-Paul Garcia, accompagné d'élus, a dégusté la traditionnelle galette, un moment de convivialité où chaque résident a pu raconter ses souvenirs et anecdotes.



Enfants de la Maison de la Petite enfance CARNAVAL POUR MARDI GRAS

Fêter mardi-gras : c'est l'occasion pour nos bambins de la Maison de la Petite Enfance de se déguiser, on pouvait croiser Spiderman, une fée, une tahitienne, Tigrou ou encore Winnie l'Ours dans les couloirs de la Mairie, jouant des maracas et distribuant des crêpes.

Enfants gourmands MATINÉE CHANDELEUR AU RAM

Le Relais Assistantes Maternelles, a organisé une crêpe party, fin février. 49 enfants étaient présents. L'occasion pour 22 assistantes maternelles de se retrouver et d'échanger sur leur activité tout en mangeant de savoureuses crêpes.



Passion UN SALON PHILATÉLIQUE DE HAUTE QUALITÉ

Le samedi 11 février, le club philatélique de Gretz et de ses environs organisait son salon annuel. Plus de 90 mètres de stands étaient présentés par 25 exposants. Ils ont été choisis pour leurs connaissances et la qualité de leurs produits philatéliques, numismatiques et bibliophiles. Les livres anciens et plus récents ainsi que les vieux documents avaient de quoi satisfaire les érudits et les curieux les plus exigeants.

Les visiteurs ont pu s'extasier devant une exposition d'une collection privée de papier monnaie, en francs, dont les billets les plus anciens remontent à l'année 1862. Ils ont pu également découvrir les monnaies gauloises et romaines manipulées avec de multiples précautions. Dans la salle des mariages de la Mairie, le samedi 20 octobre, les adhérents commémoreront le cinquantenaire d'existence du club, créé en 1962. Pour marquer cet événement un cachet à date sera édité et un bureau temporaire sera ouvert lors d'une exposition philatélique.





RÉTROSPECTIVE

Compagnie Toutatrac

TROIS REPRÉSENTATIONS DE QUALITÉ !

La compagnie Toutatrac a donné trois représentations du Tartuffe de Molière, pièce de théâtre adaptée et mise en scène par Hélène Laurca les 9, 10, 11 février, à la salle Rothschild. Les neuf acteurs ont enthousiasmé le public gretzois et des environs, de plus en plus nombreux.

Bourse aux Antiquités Militaires BEAUCOUP DE MONDE AU RENDEZ-VOUS

Plus de trois cents visiteurs se sont pressés à la Maison de la Culture et des Loisirs, le samedi 18 mars. Ils pouvaient admirer quelques véhicules, des vêtements, des livres, des casques mais aussi échanger ou acheter ces antiquités militaires.



En musique

LE CONCERT DE PRINTEMPS

Les professeurs de l'école de musique de Gretz-Armainvilliers avaient donné rendez-vous, le 18 mars, aux passionnés pour un concert à dominante classique. Ils ont interprété le premier mouvement du Dumky Trio de Dvorak, un trio avec chant de Meyerber, un duo piano alto de musique folklorique Russe et des improvisations de musiques actuelles. En deuxième partie, les professeurs et Monsieur Patrick Giovannoni de la compagnie Toutatrac, ont présenté le Carnaval des Animaux de Saint-Saëns.

Carnaval des écoles UN CORTÈGE HAUT EN COULEUR !

Tous étaient consciencieusement déguisés pour participer au grand carnaval des écoles samedi 28 mars ! Plus de 400 personnes étaient présentes : enfants, parents, bénévoles... Le cortège, accompagné par la mascotte du « Hérisson », de son homme-orchestre et par des enfants lançant des confettis à tour de bras, a rejoint la place du Mesnil où l'attendait Gretz Harmony, bien évidemment en musique ! Sur place, le bonhomme carnaval a été enflammé, sous les cris des écoliers ravis ! Pour terminer cet après-midi festif, un goûter a été offert par la municipalité à tous les enfants ! Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la sécurité du cortège.



RÉTROSPECTIVE



Les Journées Culture du Monde **LE PAYS DOGON À L'HONNEUR !**

Le dépaysement était au rendez-vous. Les Journées Culture du Monde ont emmené les visiteurs au pays des Dogons, ce peuple du Mali, cultivateur et forgeron. Le week end du 24 et 25 mars a permis aux curieux de s'évader un peu et de connaître leurs coutumes traditionnelles, à travers des expositions, des concerts, des conférences, des danses, un repas typique et surtout le plus spectaculaire : la marche des Dogons ! On a pu admirer des hommes en habits traditionnels colorés, des masques typiques de ce peuple, lors d'un défilé en centre ville le dimanche matin. Des associations caritatives comme « Villages Dogons » ou « Vioutou » se sont présentées et nous ont expliqué leurs actions pour l'accès à l'eau potable ou à l'éducation.



Durant ces deux jours, une exposition de masques africains a attiré les curieux. Très colorés, de tailles différentes, Jocelyne Frioux prend plaisir pendant son temps libre à façonner ces objets d'art.

Cette passionnée Gretzoise propose une prochaine exposition à Guignes du 10 au 13 mai.



École de musique **CONCERT "ROCK WESTERN"**

Lundi 2 avril, la salle Rothschild, qui s'est transformée en "saloon" sonorisé avec des projections de vidéos sur le far west, a accueilli plusieurs groupes de musique rock sur le thème du western. Équipés de chapeaux de cowboys, de guitares, batterie, chant, clavier... les groupes de « musique actuelle » de l'école, accompagnés de trois choristes, ont fait une belle prestation.





RÉTROSPECTIVE



Pâques

UNE CHASSE AUX OEUFS FRUCTUEUSE !

Lapins, œufs, poules... en chocolat, tous ont fait un tabac!

A la Maison de la Petite Enfance, les vingt bambins, déterminés sont partis chercher les sujets en chocolat cachés dans l'herbe, sous le toboggan, dans les petites voitures... Les cloches ont été très futées cette année, mais les enfants sont téméraires et ont déniché la moindre petite gourmandise.



A l'Arbre aux enfants, le RAM a également organisé une chasse aux œufs en chocolat. 15 assistantes maternelles et près de 40 enfants se sont donné rendez-vous avec leurs paniers, confectionnés par leur soin.



Le dimanche 8 avril au matin, dans le parc du Val des Dames, la ville a organisé, avec le concours des bénévoles, une chasse aux œufs avec diverses activités. Les Gretzois étaient nombreux au rendez-vous, 600 enfants ont participé à des jeux collectifs, répartis en trois catégories d'âges.

Maison de la Culture et des Loisirs LA TRADITIONNELLE BROCANTE DE PRINTEMPS

Malgré un petit vent frais, plus de 250 exposants étaient présents. Les badauds pouvaient chiner jouets, vêtements, vaisselles, bibelots, livres, DVD et autres objets retrouvés dans les greniers. Pour le plus grand plaisir de tous, quelques morceaux de musique ont été joués par Gretz Harmony.



D'OÙ VIENT NOTRE EAU ?

Après le forum mondial de l'eau qui s'est déroulé fin mars à Marseille, et qui a mis, u l'inégalité face à son accès et la disparition progressive de cet or bleu, il était incont sur notre commune. Comment consomme-t-on l'eau, d'où vient-elle et où est-elle év

Nous ne sommes pas une ville d'Afrique, sans eau potable, et pourtant dans les années 1990, Gretz aurait pu manquer d'eau. En effet, la commune de Brie-Comte-Robert et celles du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Tournan-en-Brie (Courquetaine, Gretz-Armainvilliers, Liverdy-en-Brie, Presles-en-Brie et Tournan-en-Brie) étaient alimentées depuis longtemps en eau potable à partir de la nappe aquifère « du Champigny ». Cette ressource en eau servait à 80% pour la consommation des habitants, 15% pour l'industrie et 5% pour l'agriculture. Or, à la fin des années 1980 et début des années 1990, on se rend compte que cet aquifère devient déficitaire. D'abord quantitativement : il est fragilisé par la sécheresse des années passées et l'augmentation des besoins générés par le développement des Villes Nouvelles de Sénart et de Marne-la-Vallée ainsi que par l'implantation croissante d'infrastructures et d'industries. Ensuite, la nappe « du Champigny » est qualitativement affaiblie. Elle présentait une dégradation de ses ressources au regard des normes nitrates et produits phytosanitaires. Conjointement, les nouvelles réglementations européennes exigent de moins en moins de produits indésirables dans l'eau potable.

Trouver une autre solution

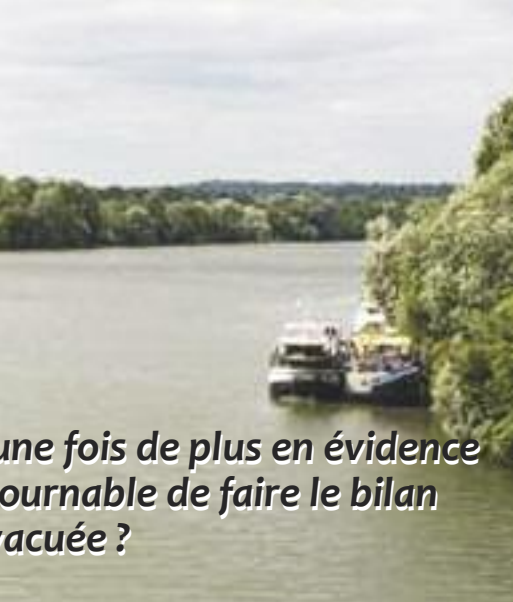
Dès lors, le SIAEP de la région de Tournan-en-Brie prend les choses en main et souhaite anticiper l'avenir, en réfléchissant, dès 1992, aux autres ressources disponibles pour leur alimentation en eau potable.

Après plusieurs études et l'analyse des problèmes d'autres communes (Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Férolles-Attilly), le SIAEP s'est orienté vers la pose d'une nouvelle conduite qui desservira toutes ces communes à partir de l'eau produite dans l'usine Lyonnaise

des Eaux de Morsang-sur-Seine qui pompe directement dans la Seine. Une convention tripartite a été signée entre le SIAEP, Brie-Comte-Robert et la Lyonnaise des Eaux. Le SIAEP en est le maître d'ouvrage.

Les travaux ont commencé en 2000 et se sont terminés en 2001. Concrètement, l'eau est traitée à Morsang-sur-Seine et est alors acheminée vers Varennes-Jarcy. Elle est ensuite transmise jusqu'à Brie-Comte-Robert où elle est stockée et remise en pression. De là, elle est dirigée vers différentes communes, dont le réseau du SIAEP de la région de Tournan-en-Brie, via Gretz-Armainvilliers. Ce qui permet aux Gretzois d'avoir une eau répondant aux normes et en quantité. Aucune inquiétude n'est à avoir en ce qui concerne la qualité de l'eau. C'est un des produits les plus contrôlés et il répond parfaitement aux normes européennes. L'eau qui coule de votre robinet est donc tout à fait potable. Si vous trouvez qu'elle a un goût de chlore, laissez-la s'aérer une heure dans une carafe à température ambiante, elle n'en sera que meilleure.





une fois de plus en évidence
 ournable de faire le bilan
 acuée ?

Traitements des eaux usées

Une fois souillée, votre eau repart dans les canalisations d'eaux usées, et arrive pour être traitée dans la station d'épuration intercommunale de la Saussaie à Presles-en-Brie. Elle est alors dépolluée, transformée pour atteindre la qualité « eau de baignade ». Elle est ensuite rejetée dans la Marsange, puis dans l'Yerres qui rejoint à son tour la Seine.

Convoitises

Ce schéma fonctionne très bien. Au point que plusieurs communes, qui s'étaient faites discrètes sur le dossier à l'époque des recherches de solutions, souhaitent aujourd'hui se raccorder sur cette interconnexion dite « Seine-Amont-Marne ». Il faut alors créer une station de remise en pression sur notre commune, qui est aujourd'hui un des piliers fondamentaux de cet acheminement.

LE SAVIEZ-VOUS

QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE BESOIN EN EAU (FIN 2010) :

- 40 km de réseaux de distribution d'eau potable sur la commune
- 2078 branchements
- 267 vannes sur le réseau
- 700 m³ de capacité de stockage dans le réservoir
- 390 000 m³ d'eau délivrés et facturés aux habitants en 2010
- Consommation moyenne par an et par client : 183 m³
- Les habitants du syndicat consomment -3.2% en 2010 par rapport à 2005
- 5.19 euros TTC/m³

ECONOMISEZ L'EAU EN :

- Ne laissant pas couler l'eau lorsque l'on se brosse les dents
- Coupant l'eau de la douche lorsqu'on se savonne
- Préférant un programme court pour laver le linge.
- Vérifiant que sa chasse d'eau ne fuit pas
- Utilisant des mousseurs à adapter sur les robinets pour consommer moins
- Récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage de ses fleurs
- Redirigeant l'eau de pluie vers la terre, plutôt que dans les caniveaux pour alimenter la nappe souterraine



À L'HONNEUR

GTO Rugby

Ce n'était pas un poisson d'avril, le dimanche 1^{er} :

- L'équipe sénior 2 du GTO Rugby a remporté le match 78 à 5 avec bonus offensif. Cette équipe assure la 1^{ère} place définitive de la poule.
- Victoire bonifiée également 34 à 7 pour l'équipe sénior 1 face à Lagny-sur-Marne ; ce qui lui permet de prendre la 2^{ème} place de la poule donnant droit à un barrage au championnat de France contre le 3^{ème} du comité Lyonnais et l'accès à la catégorie supérieure donc l'Honneur.

Les supporters étaient nombreux pour encourager leurs équipes. La journée s'est terminée par un barbecue géant.



UNE MONTÉE BIEN MÉRITÉE

Danse contemporaine

EN ROUTE VERS LES FINALES NATIONALES

Dimanche 15 avril, deux groupes et un duo ont participé aux rencontres régionales de danses chorégraphiques à Bezons en vue des qualifications nationales à Fos-sur-Mer. Les 32 représentantes de la Maison de la Culture et des Loisirs ont été sélectionnées pour cette grande finale organisée par la Fédération Française de Danse qui se déroulera les 29, 30 juin et 1er juillet dans cette ville des Bouches-du-Rhône. Un grand bravo à toute l'équipe de Nadine Meyer, professeur de danse.



Boulangerie "Victor Hugo"

SA "TRADITION" RÉCOMPENSÉE



« J'éprouve beaucoup de satisfaction et une immense joie », exprime M. Jean-Luc Lebon, jeune entrepreneur de notre ville. Sa baguette « tradition », issue d'une longue fermentation et d'un façonnage à la main, a été classée dans un concours départemental. Il est arrivé sur la 3^{ème} marche du podium et a reçu une coupe et un diplôme, fin mars 2012. Ses efforts ont été récompensés car l'année dernière, ce boulanger avait fini 9^{ème}. Sans se décourager, il s'est représenté en travaillant sur ce qui l'avait pénalisé l'an passé, la cuisson. « Je suis content, car ce concours met en avant un savoir-faire et il participe à la reconnaissance du métier » complète-t-il humblement.

Martine Lebon, sa femme, vend entre 160 et 180 "tradition" chaque jour et ils espèrent, secrètement tous les deux, augmenter leur

clientèle, ou conforter les habitués dans leur choix.

M. Lebon n'entend pas en rester là : l'an prochain il se présentera à nouveau au concours départemental des baguettes "tradition" briguant la 1^{ère} place, mais aussi, à celui des croissants pur beurre. La barre est haute !



ZOOM

De quoi bien démarrer l'année scolaire !

DES BONS SCOLAIRES ET SPORTIFS POUR VOS ENFANTS

Chaque année, la ville offre aux familles gretzoises un bon de fournitures « scolaires » et deux bons « sportifs et culturels » par jeune.

Les bons « scolaires » concernent les enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6^{ème} et la 3^{ème} ainsi que les LEP section CAP. La Mairie attribue à chaque adolescent un bon d'achat de 30 euros. Cette somme, utilisable uniquement à Gretz, permet de réduire le coût financier d'une rentrée pour les parents. En 2011, la ville a enregistré 374 bons utilisés. Elle en avait distribué 396.

La commune a décidé d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés à Gretz et scolarisés en grande section de maternelle, en école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2013 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs », de 30 et 20 euros.

Ils sont utilisables pour participer à l'adhésion dans une association :

- sportive ou culturelle gretzoise,
- liée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière et de Fontenay-Trésigny,
- attachée aux centres équestres des environs en partenariat avec la commune.

En septembre 2011, 645 bons « sportifs et culturels » ont été utilisés : 468 bons à 30 euros et 177 bons à 20 euros.



Tissu local

POUR TOUT SAVOIR SUR NOS ASSOCIATIONS CULTURELLES

Une présentation des associations de Gretz-Armainvilliers vous est proposée dans ce magazine. Vous trouverez celles dites « culturelles ». Dans la prochaine parution de l'Écoute gretzoise (Juillet – Août et Septembre), vous pourrez faire votre choix parmi les associations sportives de notre ville.



MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Président : M. Gérard Choulet

Contact MCL : 01 64 25 40 48 - g.choulet-gretz@orange.fr

La MCL regroupe 9 clubs, aux activités diverses et variées :



- Le club cartes et collections

Responsable : M. Gérard Vacher

Les activités du Club ont commencé en 1990. Les collectionneurs recherchent d'abord toutes les cartes ayant un rapport avec leurs origines et avec la ville où ils résident.

Des expositions ont été organisées par le Club et d'autres le seront prochainement, relatant l'histoire de Gretz-Armainvilliers et l'évolution au cours des années passées. Un salon dédié à la carte postale et aux collections, se déroule chaque année à la Maison de la Culture et des Loisirs. Le prochain se déroulera le dimanche 2 septembre 2012.

Contact : 01 64 07 93 71 – 01 64 07 15 18 - vacher.gerard@wanadoo.fr

- Le club de Scrabble

Responsable : Mme Raymonde Jumeaux

L'association se réunit deux fois par semaine dans la salle n°1, annexe de la Mairie, pour jouer à ce célèbre jeu de société. Vingt personnes en font partie. Elles organisent une fois par an une rencontre régionale en partenariat avec la Fédération Française de Scrabble.

Contact : 01 64 07 28 30 - jumeaux.r@neuf.fr



- Le club familial

Responsable : Mme Catherine Vergnaud

Cette association organise deux bourses aux vêtements et une bourse aux jouets chaque année à la Maison de la Culture et des Loisirs. Chaque vendeur peut déposer 20 articles maximum. Chaque pièce, vêtement ou jouet, en bon état, est étiquetée et numérotée, puis est proposée à la vente.

Contact : 01 64 07 29 16 ou 01 64 07 15 51

- Le club échange de connaissances

Responsable : Mme Yvonne Badoz-Griffond

Vous avez des connaissances, du savoir-faire (culturel, manuel, floral, culinaire...) et vous avez envie d'en faire profiter les autres, alors ce club est fait pour vous. Tous les jeudis après-midi de 14h00 à 16h30 à la salle Rothschild, venez passer un moment agréable. L'association organise tous les ans son marché de Noël.

Contact : 01 64 07 16 33 - y.badoz-griffond-gretz@orange.fr



- Le club informatique et internet

- à partir de septembre 2012.

Responsable : M. Philippe Dessolle

Le but est d'aider les personnes qui désirent s'initier à l'informatique ou qui ont des difficultés avec son utilisation. Des cours individuels sont donnés de façon très conviviale.

Contact : 01 64 07 13 99 - phd.dessolle@orange.fr



- Astronomie et botanique

Responsable : M. Christian Bourdeille

L'Uranoscope est situé allée Camille Flammarion. Ses activités sont animées par des bénévoles passionnés. Chaque mois, une conférence gratuite conduite par un invité de renom vous est proposée.

L'observatoire astronomique est ouvert, gratuitement, sans réservation, toute l'année, les samedis soirs de 21h00 à 23h00. Attention aux horaires d'été du 1^{er} juin au 1^{er} septembre : 22h00 à 00h00.

Enfin l'Uranoscope de l'Ile-de-France organise pour les écoles et les lycées des visites pédagogiques de l'observatoire et de l'arborétum du château du Val des Dames.

Contact : 01 64 42 00 02 – 06 38 95 23 02
uranoscope@free.fr - Site : <http://uranoscope.free.fr/>

- Le club de danses classique et contemporaine

Responsable : Mme Nadine Meyer

Les cours sont encadrés par deux professeurs : Mme Nadine Meyer et M. Edson Basilio à la salle Rothschild. Cette activité phare de la Maison de la Culture et des Loisirs compte une centaine de membres : les plus jeunes en danse classique (5 ans), les adolescents et adultes en danse contemporaine.

Au-delà des cours traditionnels, ce club s'investit depuis de nombreuses années et présente de nouvelles chorégraphies en vue de participer aux rencontres nationales de danses. Au total, cette année, 43 danseurs représentent l'association dans les différentes compétitions.

Le gala de danse est programmé le samedi 23 juin à 20h30 et le dimanche 24 à 15h30 à la MCL. Venez nombreux pour cet événement incontournable.

Contact : 06 60 58 80 50 - nadine.meyer@bbox.fr



- Le club de danses de salon, rock, salsa portoricaine

Responsable : M. Pascal De Pedro

Le cours de danse est mené par M. Pascal De Pedro, diplômé du Feeling Danse Studio, à la Maison de la Culture et des Loisirs. Cela fait plus de sept ans que ce club existe et il rencontre un vif succès. Il y a 70 danseurs de rock, 100 de salon et 70 de salsa. Pour chaque danse, trois niveaux sont proposés : débutant, intermédiaire 1^{ère} et 2^{ème} année. Tous les danseurs sont les bienvenus, débutants ou confirmés et spécialement en danse de salon où Messieurs vous êtes attendus. En dehors du rock et de la salsa, le club propose des cours de danses « standards » (tango, quickstep, valse anglaise, valse viennoise) et des danses « latines » (paso doble, samba, rumba, cha cha).

Contact : 06 07 75 48 73 - Pascaldanse@gmail.com

- Le club colombophile gretzois

Responsable : M. Thierry Demailly

Gretz est adossé par son histoire à la colombophilie : les barons de Rothschild étaient des fervents amateurs de la discipline et notre ville poursuit aujourd'hui cet engouement. Ce club fonctionne de mars à juillet et participe à de nombreux concours. Démarrage de la saison colombophile le dimanche 1^{er} avril et elle se terminera le dernier week end de juillet. Avis à tous les amateurs de pigeons voyageurs et à tous les passionnés !

Contact : 01 64 05 37 03 - th.demailly@free.fr





LE CLUB PHILATÉLIQUE DE GRETZ ET SES ENVIRONS

Président : M. Gérard Vacher

L'association, créée en 1962, s'est fixé l'objectif de promouvoir la philatélie. Le Club offre à ses adhérents, un ensemble de services qui permet de faciliter leurs recherches, établir des échanges et réaliser des acquisitions dans les meilleures conditions. Au cours des années, des souvenirs philatéliques ont été édités et sont disponibles au Club. Avec l'apparition de l'euro, le Club a ouvert une section numismatique où le franc, pièces et billets, tient une bonne place. Les réunions se déroulent le dernier vendredi de chaque mois, salle n°1 de la Mairie annexe, à partir de 19h00. Un salon spécialisé en philatélie et numismatique se tient au mois de février de chaque année.

Contact : 01 64 07 93 71 ou 01 64 07 15 18 - vacher.gerard@wanadoo.fr

THE TIMBERWOLVES (BAMA)

Président : M. Barthélémy Ballester

Ce club organise deux bourses aux antiquités militaires tous les ans à la Maison de la Culture et des Loisirs depuis 30 ans. Vingt trois membres en font partie. Le but : la préservation du patrimoine de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Contact : 06 08 45 24 65 - ballesterbarth@aol.com



LES COURS D'ALPHABÉTISATION

Présidente : Mme Yvonne Badoz-Griffond

Le Français : le comprendre, le lire, le parler, l'écrire ou vous désirez simplement vous améliorer, les cours d'alphabétisation sont faits pour vous. Le vendredi après-midi entre 14h30 et 16h00, le lundi de 18h00 à 19h30, salle n°1 de la Mairie annexe. Ce club est animé par de nombreux bénévoles dévoués. **Contact :** 01 64 07 35 03 - y.badoz-griffond-gretz@orange.fr

LE HÉRISSON

Présidente : Mme Corinne Canitrot

C'est une association pour enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés. Elle favorise l'intégration par le loisir et la culture. Elle propose des sorties et mini-séjours tout au long de l'année. Sur le lieu d'accueil, ouvert tous les samedis à Gretz Armainvilliers, diverses activités sont proposées.

Contact : 06 62 80 20 22 - asso.herisson@free.fr
Site : <http://asso.herisson.free.fr>



L'ASSOCIATION MUSICALE DU VAL DES DAMES

Présidente : Mme Nathalie Bourges

Le directeur, M. Pierre Tesseire et les professeurs dispensent leur cours, au Château du Val des Dames, à cent vingt élèves. Ils proposent aussi bien une pratique collective et/ou individuelle d'un instrument musical tant en musique classique qu'en musique actuelle. Depuis peu, une chorale pour adultes et une pour enfants ont vu le jour.

Contact : 01 64 07 28 39 / 06 50 97 28 91
ecolemusiquegretz@orange.fr - nathalie-bourges@wanadoo.fr

GREZ'HARMONY

Président : M. Laurent Giraud

Gretz'Harmony vous propose des cours de solfège et d'instruments. Ces derniers sont gracieusement prêtés par l'association aux musiciens. Son répertoire est très diversifié.

L'orchestre honore les cérémonies officielles et festives de la commune. Et bien sûr, en novembre, l'harmonie n'oublie pas de fêter la Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Contact : 06 88 68 20 72 - julie.girault@gmail.com





TOUTATRAC

Président : M. Patrick Giovannoni

Cette association est faite pour vous si vous aimez le théâtre ou si vous le pratiquez. Plusieurs représentations sont prévues dans l'année. Les cours se déroulent à la salle Rothschild. Cours pour adultes et pour enfants.

Contact : 01 64 07 19 73 - giovannoni.p@wanadoo.fr

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA FORÊT D'ARMAINVILLIERS

Président : M. Christian Bourdeille

Cette association a pour objectif de mieux faire connaître, de préserver la forêt domaniale d'Armainvilliers et d'entretenir un dialogue régulier avec les responsables de l'ONF, en charge de ce massif forestier.

Parmi ses préoccupations et ses priorités : la sauvegarde des sources Pereire ainsi que la limitation de l'impact pour l'environnement de la nouvelle usine du SIETOM. Par ailleurs, elle organise régulièrement des sorties en forêt pour faire découvrir les nombreuses espèces végétales. Prochaine randonnée : samedi 16 juin à 14h00, autour de Crécy-la-Chapelle.

Contact : 06 38 95 23 02 - christian.bourdeille@gmail.com



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS. CULTURE ET PATRIMOINE

Président : M. Christian Bourdeille

Il manquait à la ville une association destinée à rassembler tous ceux qui veulent en savoir plus sur l'histoire de Gretz-Armainvilliers et de ses environs, liée aux familles Rothschild et Pereire. C'est aujourd'hui chose faite avec la création, l'an dernier de cette société, qui a pour vocation de faire les recherches historiques, de faire connaître le patrimoine de notre ville, de contribuer à la sauvegarde des sites témoins de l'histoire locale et d'organiser des visites de découverte en Seine-et-Marne.

Contact : 06 38 95 23 02 - christian.bourdeille@gmail.com

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : M. Bernard Gincourt

L'Amicale des Anciens Combattants de Gretz-Armainvilliers et ses environs est fidèle à ses engagements : procurer à ses sociétaires le concours moral dont ils peuvent avoir besoin, resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui doivent unir dans un sentiment d'égalité et de fraternité tous les AC de différents conflits et de défendre les intérêts des veuves et des orphelins. Ils participent aux cérémonies du souvenir des camarades Morts au champ d'honneur comme le 8 mai, le 18 juin, le 11 novembre et le jour du souvenir des déportés...

Contact : 01 64 07 21 47



LE CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Présidente : Mme Viviane Gincourt

Les membres de ce club se réunissent le mardi après-midi dans la salle n°1 de la Mairie annexe. Certains d'entre eux se retrouvent pour jouer aux cartes... Tous les mois, une ou plusieurs activités sont proposées aux 240 adhérents : théâtre, repas, barbecue, loto, croisières... Tous les deux ans, est organisé un grand voyage. Cette année, destination l'Inde pour une partie des membres de l'association.

Contact : 01 64 07 21 47 - viviane.gincourt@neuf.fr

EN BREF

Bienvenue

PHOTOGRAPHE - MARIAGE

Reportage complet - séance shooting - livre photo - DVD - clef USB...
M. Sabatier - Tél. : 06 67 23 85 85

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

M. Pinon - 27, rue de Paris - Tel : 01 64 07 49 91

Incivilités

STATIONNEMENTS TROTTOIRS

Merci de ne pas stationner sur les trottoirs avec votre véhicule. Veuillez respecter les piétons et la voirie municipale.

Plantations

NOUVELLES HAIES VÉGÉTALES



Les haies vieillissantes qui entouraient le nouveau cimetière ont été arrachées et feront bientôt place à une haie végétale composée d'arbustes persistants. En attendant le développement de cette végétation un filet brise vue a été installé.

Une haie végétale sera également plantée dans l'école Victor Hugo, le long de sa clôture donnant sur la rue Lamartine.

Au service de l'environnement

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Vous pouvez transformer vos déchets organiques en engrais naturel pour vos jardins, grâce à un composteur. Vous pouvez vous en procurer un au siège du SIETOM - 45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie - Tél. : 01 64 07 37 61.

Conditions d'obtention du composteur : avoir un jardin, remplir la charte d'engagement, suivre la formation sur le compostage (30 minutes) et régler 15 euros en chèque ou en numéraire.

Environnement

LE PRINTEMPS EST LÀ, FLEURISSEZ VOS MAISONS ET BALCONS !

Le concours annuel des maisons et balcons fleuris est reconduit cette année. Alors, n'hésitez pas à fleurir votre

jardin ou votre balcon et ainsi participer au fleurissement de la ville. Il est à



préciser qu'il faut avoir un balcon ou un jardin visible de la rue pour que les Gretzois, mais surtout le jury apprécie votre travail. Une mention spéciale peut être remise pour votre potager. Le passage du jury est programmé fin juin, début juillet.

EXPRESSION POLITIQUE

« Union Gretzoise »

Les études pour la montée en haut-débit numérique sont achevées.

Après une procédure très complexe, un appel d'offres pour les travaux a été lancé. Ils permettront à tous les foyers de bénéficier au moins des 8 mégaoctets nécessaires pour l'offre « triple play » (Internet, téléphone et TV haute-définition).

C'est un engagement de l'équipe municipale qui sera réalisé pour le printemps 2013.

« Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

Notre sécurité est importante, mais il ne suffit pas de l'acheter avec un poste de police à 900 000 € et 27 caméras de surveillance à 400 000 € pour qu'elle soit assurée. Une commune se doit d'abord de prévenir activement la délinquance avec des actions de proximité et une police municipale ayant des missions claires auprès des Gretzois-es. Ce serait sûrement plus efficace pour notre sérénité.

INFOS PRATIQUES

Inscrivez vos ados **dès à présent** auprès du service scolaire :

- à la semaine
- à la journée (minimum 3 jours par semaine)
- à la demi-journée (minimum 3 demi-journées par semaine)

Pour une première inscription, le service scolaire vous demandera :

- une photo d'identité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (en cas d'hébergement, fournir une attestation)
- le livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance
- le carnet de santé à jour des vaccinations
- l'attestation d'assurance 2012/2013
- l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010
- le certificat médical attestant l'aptitude aux pratiques sportives

Rentrée septembre SERVICES PÉRISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS

Restauration, accueil périscolaire du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi, pour les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 : l'inscription annuelle 2012 – 2013 ou les inscriptions pour les premiers jours de septembre se feront **entre le lundi 16 juillet et le vendredi 31 août**.

Pour une première inscription, le service scolaire vous demandera :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (En cas d'hébergement, fournir une attestation)
- le carnet de santé à jour des vaccinations
- l'attestation d'assurance 2012/2013
- l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010
- pour les familles divorcées/séparées : le jugement de divorce/séparation

Les justificatifs de revenus fournis en début d'année civile sont valables un an.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans l'ensemble de ces documents.

SERVICE SCOLAIRE, annexe de la mairie

Renseignements :

Tel : 01 64 42 83 33

enfance.scolaire@mairie-gretz.fr



Prévention et sécurité L'AVENUE ADRIEN LEDOUX PARTIELLEMENT EN SENS UNIQUE

La municipalité vous informe qu'à compter de fin avril, une partie de l'avenue Adrien Ledoux sera mise en sens unique depuis la rue Gambetta jusqu'à la rue Berthelot. Cette modification fait suite à l'enquête effectuée fin 2011 auprès des riverains.

Il s'avère que 80 % ont émis un avis favorable, 5% contre et 15% sont sans avis. Cette nouvelle disposition permettra de fluidifier le trafic et de sécuriser les abords de l'école Georges Travers. Ultérieurement des places de stationnement seront matérialisées.

Vacances d'été

L'ARBRE AUX ENFANTS : 3 - 12 ANS

L'accueil fonctionnera en juillet et en août.

Au programme : base de loisirs - parc floral - pique-nique – pêche – piscine - accrobranche...

Inscrivez vos enfants, à la journée ou à la semaine, **avant le 16 juin**, pour le mois de juillet.

Pour une première inscription, le service scolaire vous demandera :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (En cas d'hébergement, fournir une attestation)
- le carnet de santé à jour des vaccinations
- l'attestation d'assurance 2012/2013
- l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010
- pour les familles divorcées/séparées : le jugement de divorce/séparation

JEUNES : 11 - 17 ANS

L'accueil de loisirs jeunes fonctionnera du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet.

Au programme : sports collectifs – accrobranche – tir à l'arc – BMX – Laser Game – bowling – course d'orientation – ateliers d'enregistrement et de mixage audio – djembé – barbecue ...



INFOS PRATIQUES

Bricolage et Jardinage

QUELQUES RAPPELS

Le retour du beau temps vous incite à bricoler ou à jardiner. Mais pour le bien de tous les Gretzois, quelques règles sont à respecter :

- Les travaux nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants comme les tondeuses à gazon, tronçonneuse, scie mécanique, perceuse... **sont autorisés** :

Les jours ouvrables entre 7h00 et 20h00
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

- Le brûlage des végétaux issus de l'entretien des jardins à l'intérieur des propriétés est interdit à moins de 50 mètres de toute habitation. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'un incinérateur de

jardin ou le dépôt à la déchetterie sont vivement recommandés.

Horaires d'été (mai-septembre) de la déchetterie :
Lundi et Mardi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 19h00
Mercredi et jeudi : fermé
Le vendredi et le samedi : de 10h00 à 19h00
Le dimanche : de 9h00 à 13h00
Adresse : ZI de Gretz - RD32 - route de Presles

Rappel

RAMASSAGE DES « MONSTRES »

Le ramassage des encombrants se fait le 1^{er} vendredi de chaque mois. Le dépôt sur la voie publique se fait la veille à partir de 18h00. Tout dépôt, en dehors de ces horaires, est considéré comme un dépôt sauvage et peut être sanctionné par une amende. Ne seront pas ramassés : déchets verts, gravas, peinture, pneus, huile, gros électroménager. Ils doivent être déposés à la déchetterie.



ÉTAT CIVIL

Naissances

FÉVRIER

BENZARTI Elyssa, Chedia, Chantal - FAUVEL Philéas
DIOT Mélissa, Alycia - BLAIN Albéric, Hervé, Roger,
Marcel - NICOLAS Lorine, Eva - PEREIRA REBELO
Mathis

MARS

BAYA Kymina, Aminata - OUMER Keltoume, Marie -
MOREL Lyna, Léane, Tyfène - MALONGA Loth-Brady,
Benjamin - VRIET Kyliann, Patrick, Jérôme, Manuel
NORMAND Nolan

Décès

FÉVRIER

HARDOUIN Jean-Paul - LAVERGNE Madeleine, veuve
de M. ROBIN - ZENNOUN Nordine - CHÉRY Paulette,
veuve de M. BATHIAS - DUFRANE Gérard

MARS

TRABLY Daniel - THEVENET Jacques - QUARTESAN
Primo - PABICH Jean-Michel - LENFANT Gérard - GAR-
NIER Sylvie, épouse de M. SAPENA - MARTINEZ Marcel

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1^{er} février au 31 mars 2012.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Coupon-réponse à retourner en mairie (secrétariat du Maire)

avant le 1^{er} septembre 2012

Je souhaite être convié à participer à la matinée d'accueil des nouveaux Gretzois

Madame, Monsieur :

Adresse :

Date d'emménagement :

DUVAL

TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS
V.R.D

Nouvelle adresse

ZI rue de Maison Rouge
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

01 64 07 03 61

 **EIFFAGE**
TRAVAUX PUBLICS
ILE-DE-FRANCE/CENTRE

Etablissement d'APPIA Est Ile de France

- ¥ TERRASSEMENTS
- ¥ ASSAINISSEMENTS
- ¥ TRAVAUX VOIRIES – VRD
- ¥ PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- ¥ SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

Agence de Seine et Marne Nord :
ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier
77164 FERRIERES-EN-BRIE

Tél : 01 64 76 30 20

Fax : 01 64 66 82 39

Route de Barcy - 77122 Monthyon

Tél : 01 64 36 54 44

Fax : 01 64 36 26 22

Cosy Immobilier

Sophie GUERIN, conseiller en immobilier

Achat - Vente - Location

35/37 rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 64 07 96 90 - Fax : 01 64 07 29 40

Port. : 06 84 92 54 67

Mail : guerinsophie@cosy-immobilier.com

Site : cosy-immobilier.com



*L'immobilier
au féminin !*



Réservez votre espace publicitaire

 **dans le magazine
de Gretz-Armainvilliers**

Contact

Cynthia de Almeida

06 69 51 36 55



Intermarché

SUPER



Gagnez des €uros grâce à la carte de fidélité valable dans tous les Intermarché

Lundi au Jeudi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Vendredi	9^H00 - 19^H40	sans interruption
Samedi	9^H00 - 19^H20	sans interruption
Dimanche	9^H00 - 12^H20	

25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS



TÉL : 01 64 07 32 19
FAX : 01 64 06 61 37